

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 802

présenté par

M. Charles de Courson, M. El Guerrab, M. Falorni et M. Pupponi

ARTICLE 51

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« loterie »

les mots :

« grattage et de tirage ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision. Suite à l'audition de l'ARJEL, il convient de clarifier la rédaction de cet article.